**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 10 mai 2018**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

30e session Examen Périodique Universel (EPU), du 07 au 14 mai 2018

 **DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE DJIBOUTI**

 Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de Djibouti et la félicite pour la qualité du rapport national soumis dans le cadre de cette 30eme session de l’EPU.

 A cet égard, le Sénégal se réjouit des efforts déployés par le Gouvernement djiboutien pour améliorer le cadre institutionnel et normatif relatif aux droits de l’homme. C’est à ce titre que ma délégation se félicite du renforcement du cadre juridique de la Commission Nationale des Droits de l’Homme par décret 2 juillet 2014, pour la rendre conforme aux Principes de Paris.

Ma délégation salue aussi le lancement de la stratégie nationale dite Vision « Djibouti 2035 », laquelle met l’accent sur la promotion et la protection des droits de l’Homme ainsi que les différentes politiques mises en place dans les domaines sectoriels, notamment celles en faveur des groupes vulnérables.

Ainsi tout en encourageant Djibouti à poursuivre ses efforts, le Sénégal voudrait lui adresser les recommandations, ci-après :

1. Elaborer une loi sur la liberté d’information pour assurer le pluralisme dans les medias, conformément aux recommandations de l’UNESCO,
2. Lutter plus efficacement contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants,
3. Poursuivre les efforts visant à lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à Djibouti dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et invite la Communauté internationale à lui apporter son précieux soutien.

Je vous remercie de votre attention